



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Ministre

Monsieur Gilles BARSACQ
Président
CNPC
32, rue de Bréguet
75011 PARIS

Paris, le **18 AVR. 2024**

Réf. : 24-003366-D

Monsieur le Président,

Les phénomènes liés au changement climatique sont de plus en plus intenses et leur survenue s'enchaîne : le cyclone IRMA en 2017, la tempête ALEX et le tremblement de terre en Ardèche en 2020, ou encore le feu de Gonfaron dans le Var en 2021 qui a précédé une saison hors norme de feux de forêts sur le territoire national et en Grèce en 2022. Durant la seule année 2023, la tempête CIARAN s'est abattue sur la Bretagne, les inondations à répétition ont sévi dans le Nord et le Pas-de-Calais, l'archipel de Mayotte a affronté durant plus de six mois une sécheresse inconnue jusqu'alors, et la France s'est engagée en Turquie pour soutenir les équipes de secours mobilisées lors du tremblement de terre, ainsi qu'au Chili et au Canada, confrontés à des incendies hors normes.

Dans le même temps, les interventions du quotidien continuent à augmenter. En 2023, les services d'incendie et de secours ont réalisé près de 5 millions d'interventions, soit une intervention toutes les 6 secondes. Plus de 4 millions de nos concitoyens ont ainsi été pris en charge par une ambulance de sapeurs-pompiers.

Soumis à cet enchaînement de catastrophes et à cette pression opérationnelle de tous les jours, notre système tient. Il tient grâce à l'engagement sans faille de tous les acteurs de la sécurité civile, de chacun d'entre vous. Il tient par la complémentarité entre les sapeurs-pompiers professionnels, volontaires et militaires, par la complémentarité avec les associations agréées de sécurité civile et grâce à la solidarité entre les moyens locaux et les moyens de l'État.

Toutefois, les difficultés existent et les enjeux pour notre population sont de plus en plus forts.

Aussi, près de 30 ans après la loi de départementalisation des services d'incendie et de secours et 20 ans après la loi de modernisation de la sécurité civile, il est temps de repenser la manière de nous préparer aux défis à venir.

C'est pourquoi, à la demande du Président de la République, nous avons décidé de vous proposer de lancer une grande concertation autour de la sécurité civile, avec l'ensemble des acteurs : sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, sapeurs-pompiers militaires, militaires de la sécurité civile, démineurs, pilotes d'avion bombardiers d'eau et d'hélicoptères de secours, associations agréées de sécurité civile, élus, parlementaires et représentants des secteurs de la Santé, de la Transition écologique et des Armées, dont la première date sera le mardi 23 avril au ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, à Paris.

.../...



Ces échanges, sous différents formats, permettront d'aborder tous les sujets. Je souhaite une réflexion sans filtre pour trouver des solutions tout en préservant ce qui fait le cœur de notre système : son lien très fort avec les collectivités locales et le volontariat.

Le périmètre des missions de la sécurité civile, son financement, ses moyens, sa gouvernance, mais également les femmes et les hommes qui s'engagent pour cette cause, seront notamment abordés. Parce que c'est aussi l'affaire de tous, nous travaillerons au continuum de sécurité civile, de l'anticipation à la réparation après crise, et sur le rôle que chacune et chacun d'entre nous peut jouer pour forger la résilience de notre pays.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Sincèrement

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Darm' with a long horizontal stroke extending to the right.

Gérald DARMANIN